

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 23 avril 2007 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi quatorzième jour du mois de mai deux mille sept (2007), à 19 h 34, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

## 1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Daniel Arseneault (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Yvon Dubé  
Claude Fortin  
Raymond Joly  
Gilbert Labrie  
Luc Marcoux  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M<sup>me</sup> Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières

**Absences :**

Noëlla Bourdages  
Gilberte Fournier, motivée  
Denis Goulet, motivée  
Jean-Pierre Lavoie, motivée  
Jean-Maurice Lechasseur, motivée  
Jean-Yves Poirier, motivée

**07-05-14-308 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
  - 3.1 Calendrier scolaire 2007-2008 – Secteur des jeunes – Pour adoption (Francine Doucet);
  - 3.2 Politique d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle : Pour consultation (Marianne Chabot);
  - 3.3 Travaux de fenestration à l'école Langevin – Paiement final (Carl Ruest);
  - 3.4 Modification à la politique «Approbation et remboursement des frais de déplacement et de séjour» (Marc Girard);
  - 3.5 Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du premier versement (Marc Girard);
  - 3.6 Intérêts sur les taxes impayées – Taux exigé en 2007-2008 (Marc Girard);
  - 3.7 Assurances générales de la Commission scolaire - Renouvellement pour l'année 2007-2008 (Cathy-Maude Croft);
  - 3.8 Félicitations – Concours « *Chapeau les filles* » (Marianne Chabot) ;
  - 3.9 Félicitations – Lauréats de la finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat (Cathy-Maude Croft);
  - 3.10 Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
  - 3.11 Probation du personnel cadre (**huis clos**) (Jacques Poirier).
- 4.0 Levée de la séance.

**DÉCISION****07-05-14-309 CALENDRIER SCOLAIRE 2007-2008 – SECTEUR DES JEUNES – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au Comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 8-4-02 de la convention collective locale;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Comité de parents et du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le document «Calendrier scolaire 2007-2008» de la formation générale des jeunes codifié sous le numéro SE-07-006-B.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**07-05-14-310 POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES EN FORMATION PROFESSIONNELLE : POUR CONSULTATION**

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire des Phares de se doter de politique d'évaluation des apprentissages;

ATTENDU le rôle des enseignantes et des enseignants en matière d'évaluation des apprentissages;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de soumettre ce projet de «Politique d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle» (document SEAFP-07-05) à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis.

Le retour de consultation est attendu pour 16 h le 18 juin 2007.

**07-05-14-311 TRAVAUX DE FENESTRATION À L'ÉCOLE LANGEVIN - PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la recommandation des Architectes Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, concernant les travaux de fenestration à l'école Langevin;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de verser à l'entrepreneur J.C. Construck (Matane) inc. la somme de 64 375,37 \$, représentant le paiement final dans ce projet.

**07-05-14-312 MODIFICATION À LA POLITIQUE «APPROBATION ET REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR»**

ATTENDU la nouvelle grille de distances pour les localités à l'intérieur du territoire de la Commission scolaire qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007, suite à la négociation locale pour le personnel enseignant;

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté l'Association des directeurs et directrices d'établissement du Bas-du-Fleuve, l'Association des cadres scolaires du Québec, le Syndicat du soutien scolaire des Phares et le Syndicat des professionnels et professionnelles de l'éducation du Bas Saint-Laurent concernant la nouvelle grille de distances pour les localités à l'intérieur du territoire de la Commission scolaire;

ATTENDU que les distances convenues entre les localités sont conformes à celles publiées par Transport Québec;

ATTENDU qu'il est préférable d'utiliser une grille unique de distances pour les localités de la Commission scolaire, et ce, pour l'ensemble des membres du personnel;

ATTENDU les discussions tenues au Comité plénier du 2 avril 2007;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de modifier la politique RF-05-10-24 en remplaçant, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007, la grille de distances pour les localités de la Commission scolaire actuellement en vigueur (page 7) par celle intitulée «Charte amendée au 1<sup>er</sup> juillet 2007».

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

**07-05-14-313 EXIGIBILITÉ DU MONTANT DE LA TAXE SCOLAIRE À L'ÉCHÉANCE DU PREMIER VERSEMENT**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique, la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$.

ATTENDU que si le premier versement n'est pas fait le trente-et-unième jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible.

ATTENDU que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu que, conformément à l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde et que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

**07-05-14-314 INTÉRÊTS SUR LES TAXES IMPAYÉES – TAUX EXIGÉ EN 2007-2008**

ATTENDU les articles 315 et 316 de la Loi sur l'instruction publique concernant le paiement de la taxe scolaire et l'imposition d'intérêts sur les comptes recevables;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'exiger des intérêts au taux annuel de 15 % calculés mensuellement sur tout compte de taxes recevable passé dû de trente jours.

**07-05-14-315 ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA COMMISSION SCOLAIRE – RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2007-2008**

ATTENDU que le contrat d'assurances de la Commission scolaire se termine le 1<sup>er</sup> juillet 2007;

ATTENDU la proposition reçue;

ATTENDU la *Politique sur l'acquisition de biens et services* de la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'accepter la soumission d'assurances générales pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2008 du courtier Lemieux, Ryan et Associés au coût de 61 245 \$, plus la taxe de vente provinciale.

**07-05-14-316 FÉLICITATIONS – CONCOURS «CHAPEAU LES FILLES»**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations aux élèves suivantes qui se sont mérité une bourse de 500 \$ dans le cadre de la remise régionale des prix du concours «*Chapeau les filles*» :

- M<sup>me</sup> Sylvie Demers, élève en carrosserie au Centre de formation Rimouski-Neigette;
- M<sup>me</sup> Sophie Desrosiers, élève en charpenterie-menuiserie au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;
- M<sup>me</sup> Meggy Lévesque-Parent, élève en production de bovins de boucherie au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;
- M<sup>me</sup> Sylvie Voyer, élève en dessin de bâtiment au Centre de formation Rimouski-Neigette.

**07-05-14-317 FÉLICITATIONS – LAURÉATS DE LA FINALE RÉGIONALE DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'offrir nos félicitations aux lauréats de la finale régionale du *Concours québécois en entrepreneuriat* :

<b>Catégorie</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Classe/école</b>
3 <sup>e</sup> cycle primaire	La Friperie des Génies	France Lemieux / École des Hauts-Plateaux, Pavillon Euclide-Fournier
Secondaire individuel	Vélo Cité Rimouski, un service de livraison de courrier à vélo écologique et efficace	Élise Cayouette parrainée par Jérôme Gagné / École Paul-Hubert
Secondaire général	Film - Envers et contre tous	Danielle-Lyne Lévesque / École Langevin

**07-05-14-318 HUIS CLOS**

À 19 h 46, il est proposé par M. Raymond Joly et résolu de continuer la séance à huis clos.

**07-05-14-319 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 19 h 59, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de siéger en séance publique.

**07-05-14-320 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR À L'ÉCOLE LES CHEMINOTS – MUTATION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur à l'école les Cheminots;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la demande de mutation de la personne intéressée;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de muter à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007, M<sup>me</sup> Suzanne Lévesque au poste de directrice de l'école les Cheminots à la Commission scolaire des Phares.

**07-05-14-321 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE L'ESTRAN – OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Estran deviendra vacant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007 à la suite de la mutation du titulaire du poste à d'autres fonctions au sein de la Commission scolaire;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Estran.

**07-05-14-322 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE L'ESTRAN – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Estran;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Estran qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement de l'école de l'Estran;
- une ou un représentant de l'Association des directions d'établissement;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur des services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Denis Goulet

- M. Gilbert Labrie;
- M. Raymond Joly.

Et de nommer la commissaire suivante comme substitut :

- M<sup>me</sup> Sara Deschênes.

**07-05-14-323 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU que l'un des postes de direction adjointe de l'école Paul-Hubert est devenu vacant à la suite du retour à l'enseignement du titulaire de ce poste;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des représentants de l'Association des directeurs d'école de la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert.

**07-05-14-324 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture d'un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert;

ATTENDU la consultation effectuée ou à être effectuée auprès du directeur de l'école concernée;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de former un comité de sélection pour le comblement d'un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert, qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le Conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert;
- le directeur de l'école Paul-Hubert;
- une ou un représentant de l'Association des directions d'établissement;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur des Services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Alain Rioux;

- M<sup>me</sup> Pauline Michaud;
- M. Raynald Caissy.

Et de nommer la commissaire suivante pour agir comme substitut :

- M<sup>me</sup> Louise Dionne.

**07-05-14-325 PROBATION DU PERSONNEL CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Hélène D'Amours dans le poste de directrice adjointe de l'école l'Aquarelle qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**07-05-14-326 PROBATION DU PERSONNEL CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de confirmer M. Johnny Tardif dans le poste de régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**07-05-14-327 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 01, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE





## COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### CONSEIL DES COMMISSAIRES

#### AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2007 TENU LE 14 MAI 2007

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
07-05-14-308	Adoption de l'ordre du jour  <b>Décision</b>
07-05-14-309	Calendrier scolaire 2007-2008 – Secteur des jeunes – Pour adoption
07-05-14-310	Politique d'évaluation des apprentissage en formation professionnelle : Pour consultation
07-05-14-311	Travaux de fenestration à l'école Langevin - Paiement final
07-05-14-312	Modification à la politique «Approbation et remboursement des frais de déplacement et de séjour»
07-05-14-313	Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du premier versement
07-05-14-314	Intérêts sur les taxes impayées – Taux exigé en 2007-2008
07-05-14-315	Assurances générales de la Commission scolaire – Renouvellement pour l'année 2007-2008
07-05-14-316	Félicitations – Concours «Chapeau les filles»

07-05-14-317	Félicitations – Lauréats de la finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat
07-05-14-318	Huis clos
07-05-14-319	Retour en séance publique
07-05-14-320	Comblement de poste de directrice ou de directeur à l'école les Cheminots – Mutation
07-05-14-321	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Estran – Ouverture de poste
07-05-14-322	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Estran – Formation du comité de sélection
07-05-14-323	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert – Ouverture de poste
07-05-14-324	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert – Formation du comité de sélection
07-05-14-325	Probation du personnel cadre
07-05-14-326	Probation du personnel cadre
06-01-23-327	Levée de la séance